1.8.22.52. Fran. (am)

original 164

kopie 166 158 162 BTJ

teheran 8.2.1980 1950 flash r 9./0810 ==

00133 hhhhh

top secret

pour ambassadeur brunner

(service du telegramme meme remarque que mon 128 et mon 130. merci)

pour ambassadeur diez non flash en le priant evt d'en donner connaissance conseiller federal furgler.

- ceci represente point 10 mon 128.
- 2. bien qu'au bord de l'epuisement, je me suis entretenu, ce qui m'interessait beaucoup des aspects juridiques du dossier panameen, c'est a dire de la procedure prevue pour une eventuelle extradition du shah.

b me repondit que c'etait la mer a boire et qu'il avait ete atterre par l'ignorance, la suffisance de ses interlocuteurs et constate l'incapacite totalement aberrante de l'etat — par la conception. ou plutot son absence de conception juridique de son appareil administratif, rendu obtus par aveuglement d'origine religieuse (tout se regle par le droit islamique) — de mettre sur pied, de presenter, de formuler une demande d'extradition, par exemple, de la fonder, d'apporter des preuves formelles, de faire preuve d'esprit de rigueur scientifique, ne parlons pas de cartesianisme, bref toutes choses qui seules donneraient une chance a l'iran dans une procedure devant une cour etrangere.

- 3. voyant ces montagnes de dossiers et de documents contre le shah, dont pas un ne resisterait a l'examen d'un juge etranger, pas parce qu'il n'y a pas eu de crimes au contraire il y en a eu beaucoup, b le souligne mais parce que c'est d'une telle indigence qu'ils sont inutilisables.
- 4. D decida, apres avoir murement pese sa decision de leur aider, pensant, a juste titre que cela augmenterait sa credibilite dans l'affaire en general, tout en se disant que panama bien sur se serait tirer une magnifique epine du pied en pouvant rejeter une demande aussi lamentablement presentee.
- 5. b leur prodiga des conseils, rien n'y fit, ils etaient incapables de sortir des generalites et de notions fumeuses comme 'cor-

./.

e . 1 1 0 7 ++++++++ 9.2.80 09h00 -o-



rupt on earth' ou bien d'invoquer la ''notoriete publique que c'etait lui qui avait fait telle ou telle chose' que b les mit sous pression, je vous aide mais nous aurons termine ce soir cette redaction.

6. on lui adjoignit alors une premiere garniture 2 magistrats de cour de cassation. 2 a 3 procureures generaux. 2 a 3 juges instructeurs plus une cohorte de juges.

ce fut lamentable. alors qu'il s'etait retire avec quelques uns dans une piece pour rediger en demandant de lui apporter les dossiers les plus convaincants et les mieux fondes avec precision. que vit-il soudain surgir dans cette piece quatre personnes qui se deshabillerent devant lui entierement qui lui montrent d'horribles cicatrices, qui un testicule manquant, qui des morceaux de chair arraches etc. de dossiers point.... et de droit nenni.

on pourrait rire n'etait-ce le tragique de ces tortures de la savak. b. angelique de patience. commit alors les juges instructeurs - supposes etre les meilleurs - de faire proceder a un interrogatoire detaille de ces 4 tortures.

b demanda a se faire traduire les precedents interrogatoires. a sa stupefaction, on lui repondit qu'ils n'avaient jamais ete interroges, que c'etait au fond la meme chose que les 60000 autres, une vraie catastrophe toujours concus en termes generaux. les juges se defendirent en disant qu'ils envisageaient de les reinterroger par la suite de facon plus precise. b dut alors leur donner comme a de jeunes stagiaires l'ordre de donner (je ne cite qu'un exemple le nom de leurs bourreaux, la date de leur detention, la verification que les bourreaux etaient employes sur les registres administratifs de la prison au moment de leur detention. reponse sur les bourreaux. oh, nous les avons tous fusilles. a ce moment un torture dit non je crois qu'il y en a encore un a evin. b dut se faire promettre que ce bourreau serait intouchable, non fusillable jusqu'a ce qu'on lui ait fait un proces avec toute la rigueur du droit romain....

bref c'est avec la plus grande peine que l'on arriva a la redaction d'une demande passable.

7. b+v ajoutent qu'ils ont enleve la question de panama du scenario.

en revanche, ils maintiennent l'utilité de la demande de panama a waldheim de faire partie de sa commission et avec une publicite qui fasse du bien a teheran.

8. commentaire personnel. j'ai eu de longues discussions avec des personnalites revolutionnaires importantes et ai fait les memes constatations sur cette incapacite de saisir la necessite

d'une presentation rigoureuse des dossiers juridiques. Le mae n'echappe pas a la regle, nous devons renvoyer des notes, dont la redaction et les arguments pretendument juridiques sont insoutenables ou incomprehensibles... et les notes sont reprises et l'on n'en entend plus parler....

9. b conclut en disant que le drame est que ni bs. ni gh, ni aucun autre ne sont sensibles a ce probleme qui les depasse par leur formation. Lang

ambasuisse